

Saint-Constant, le 20 mars 2002

Madame Ginette Giasson
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau des audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bur. 2.10
Québec (QC)
G1R 6A6

Mesdames, Messieurs,

La majorité des membres du conseil d'administration du Regroupement pour le développement de la rue Saint-Pierre désire exprimer son opinion concernant l'implantation de l'autoroute 30 dans le secteur entre Candiac et Sainte-Catherine en passant par Delson et Saint-Constant.

Nous tenons à préciser que l'ensemble de nos membres, soit plus de 160 commerçants et professionnels, n'ont pas été consultés et qu'ils ne font pas unanimité. Cette lettre n'engage, donc, que les personnes qui font partie du conseil d'administration à une exception près. Ce conseil est composé de 12 personnes dont sept commerçants, d'une résidente, de deux conseillers municipaux, d'un représentant du service de l'urbanisme et d'un représentant de l'organisme patrimonial de la région.

Nous travaillons depuis une dizaine d'années à la revitalisation de l'artère principale de Saint-Constant : la rue Saint-Pierre. Nous voulons que cette rue devienne une artère prospère pour les entreprises, agréable et sécuritaire pour les visiteurs et la population de la région. C'est dans ce cadre que nous avons élaboré nos réflexions.

1. Notre clientèle principale provient de Saint-Constant et des municipalités immédiatement voisines. Il est donc important que la circulation entre ces villes se fasse de façon rapide et harmonieuse. Nous croyons que l'implantation de l'autoroute dans l'emprise de la route 132 facilitera les déplacements de la population locale d'une ville à l'autre sans être pris dans d'interminables bouchons impliquant de nombreux véhicules en transit. Que l'on choisisse d'emprunter l'autoroute pour se déplacer rapidement, sans feux de circulation, d'une extrémité à l'autre du territoire ou que l'on opte pour circuler sur les voies de services en évitant le flot de véhicules lourds de l'autoroute, nous croyons que la population locale sera bien desservie. Une autoroute au Sud avantagera la circulation lourde qui se dirige vers les autres régions mais ne sera pas une infrastructure qui facilitera les déplacements inter municipaux.

2. Le développement des terrains le long de l'actuelle 132 ont déjà, au fil des trente dernières années, structuré l'espace pour recevoir l'autoroute et ses voies de service, de même qu'une multitude de nouvelles implantations commerciales. Nous avons du mal à concevoir ce type de développement au Sud alors que la configuration du noyau villageois de Saint-Constant ne permettra pas de telles pressions. En outre, nous imaginons mal un simple boulevard urbain au Nord qui redonnerait les espaces excédentaires pour d'autres entreprises implantées en façade de celles déjà installées.
3. Nous croyons que l'autoroute dans l'emprise de la route 132 sépare les déplacements des piétons et des cyclistes de la circulation lourde et rapide des automobiles et des camions. Elle rend sécuritaires les accès aux différents commerces implantés le long de la route. Elle facilite, par le biais des voies de service, le passage entre les quartiers résidentiels et les voies rapides de l'autoroute.
4. Nous croyons que le projet au Nord, avec toutes les bonifications apportées depuis les dernières années, grâce au travail conjoint du comité inter municipal et du MTQ, est réalisable dans un délai raisonnable. Alors que le projet au sud, nous reporterait aux calendres grecques et nécessiterait des ajustements énormes tant au Nord qu'au sud.

En somme, en raison de la rapidité d'exécution, de l'amélioration de la circulation locale, de la sécurité des déplacements piétons et cyclistes et du maintien de la structure commerciale existante, nous préconisons l'implantation de l'autoroute 30 dans l'emprise actuelle de la route 132.

Nous avons, cependant, quelques inquiétudes que nous désirons partager avec vous.

- La rue Saint-Pierre, artère principale de Saint-Constant, mène à notre centre-ville. Elle regroupe plus de 160 places d'affaires, accueille un Musée d'envergure nationale, qui dès l'automne 2002 présentera des expositions permanentes dans le domaine ferroviaire. Nous demandons que la signalisation menant à la rue Saint-Pierre et l'identification de ses attraits fassent l'objet d'une attention toute particulière (d'autant plus qu'à partir de l'autoroute, la rue Saint-Pierre ne sera pas visible du tout à cause du mur antibruit d'une hauteur de quatre mètres).
- La jonction de la rue Saint-Pierre et de l'actuelle 132 a depuis des années une apparence négligée. Cette situation n'a pas été corrigée, à cause des expropriations de la future 30 et des limites territoriales des municipalités. Nous souhaitons que la porte d'entrée de la ville de Saint-Constant, à l'angle de la rue Saint-Pierre et la future autoroute, soit aménagée de façon à refléter le dynamisme et la qualité de vie de notre municipalité.
- Notre troisième inquiétude concerne l'apparence du mur antibruit qui longera la partie haute de l'autoroute de part et d'autre de Saint-Pierre/Des Écluses, de même que le viaduc s'élevant au-dessus de cette intersection. Nous désirons que ces ouvrages soient traités de façon artistique et dans ce sens, nous appuyons fortement la position du comité inter municipal, lequel a déjà élaboré quelques croquis qui pourront servir de base aux propositions futures.
- Finalement, nous sommes solidaires des propriétaires d'entreprises installées sur l'actuelle 132 et qui sont inquiets des effets néfastes des travaux de construction sur l'achalandage habituel de leur clientèle. C'est pourquoi, nous demandons qu'une personne soit embauchée

spécifiquement pour assurer une signalisation adéquate vers les entreprises et que des ajustements quotidiens soient effectués. Cette personne acheminerait les inquiétudes et demandes des gens d'affaires aux personnes les plus aptes à résoudre les difficultés signalées.

Nous comptons sur vous, mesdames et messieurs afin que nos remarques contribuent à bonifier le projet. Veuillez donc, recevoir, nos salutations les plus distinguées.

René Durocher, président
Au nom du Conseil d'administration